



45e Festival des 3 Continents, Nantes

Règlement

Conditions

Les réalisateurs doivent impérativement être originaires ou de nationalité d'un pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. Les films doivent être d'une durée égale ou supérieure à 45 minutes. Ne peuvent concourir pour la sélection en Compétition internationale que les œuvres ayant été terminées après le 1er novembre 2022 et inédites en France (pas de programmation en festival, sortie commerciale en salle, programmation télévisée et programmation VoD ; critère d'exclusivité et de première française *a minima*). Le Festival des 3 Continents aura lieu pendant les dates 24 novembre - 3 décembre 2023 à Nantes. Pendant le festival, les films de la Compétition Internationale seront projetés trois fois (pas de fees versés). Après le festival, une reprise de la Compétition Internationale (une projection par film) est prévue en janvier 2024 à Paris.

Ligne éditoriale

Le Festival des 3 Continents accepte tous les films de fiction et les documentaires, quels qu'en soient le sujet, le genre, la forme. Cependant, nous vous invitons à prendre connaissance du projet éditorial du festival en consultant les sélections et programmations des années précédentes sur le site Internet du festival. Le festival ne sélectionne pas les émissions d'information, documentaires à caractère journalistique et reportages, films promotionnels ou d'entreprise. Une attention particulière sera portée aux films en recherche de distribution pour la France.

Inscriptions

Les frais d'inscription d'un film au festival sont de €15. Tous les films envoyés pour la présélection doivent être inscrits en ligne au moyen du formulaire d'inscription jusqu'au 21 août 2023. Ils doivent être en version originale sous-titrée en anglais ou français. L'envoi des DVD est à la charge de l'expéditeur (indiquer sur l'enveloppe la mention « No commercial value. For cultural purposes only » pour les DVD envoyés depuis l'étranger). Les DVD ne seront pas retournés.

Sélection

Les réalisateurs des films sélectionnés seront personnellement avertis de la sélection de leur film et recevront une invitation officielle. La liste des films retenus sera publiée sur le site Internet du festival début novembre.

Copie, supports de projection et sous-titrage

La copie du film sélectionné doit être de format 35 mm ou 16 mm avec son optique, ou en format numérique (de préférence DCP 2K, HD PRO RES ou Blu-ray). Le festival privilégie le support original d'exploitation de l'œuvre terminée. Ne seront acceptées que les copies en parfait état. Le film sélectionné est présenté en version originale avec sous-titres français. Pour les films soit sous-titrés en anglais, soit non sous-titrés, le festival assurera le sous-titrage à partir d'une liste des dialogues en français, en anglais ou en langue originale fournie par le vendeur, le producteur ou l'ayant-droit du film. Les copies des films de la Compétition internationale devront être disponibles pour le festival jusqu'au dernier jour du festival et ensuite pour la reprise en janvier 2024 à Paris.

Les films sélectionnés en Compétition internationale sont mis à disposition du festival gracieusement. Le festival prend en charge le transport aller et retour des copies, sauf lorsque le film doit être expédié à la fin du festival dans un lieu différent du lieu de départ, auquel cas le festival ne prend en charge que le transport aller. En ce qui concerne le DCP physique, en cas de perte ou de dommage pendant l'expédition, la compagnie d'assurance du Festival couvrira le frais ne dépassant pas la valeur de 200 €.

Documentation

Une documentation doit parvenir au bureau du festival pour publication dans le catalogue. En l'absence d'instructions contraires, les informations mentionnées sur le formulaire d'inscription du film (au moment de la présélection) sont reprises dans le catalogue et sur les autres supports de communication du festival. Les photographies soumises – en particulier pour le catalogue et autres communications promotionnels du festival – peuvent être utilisées, sans contrepartie financière, par la presse, dans tout document promotionnel du festival et sur son site Internet. Doit également être fourni, avec autorisation expresse du producteur et sans aucune contrepartie financière, un extrait du film de 2 à 3 min en fichier numérique HD (sans *watermark*), pour diffusion auprès des chaînes de télévision (et éventuellement sur le site Internet du festival), à l'occasion du festival et ultérieurement, et exclusivement dans le cadre de la promotion du Festival des 3 Continents.

Palmarès

Chaque prix est remis au(x) réalisateur(s) ou réalisatrice(s) :

- La Montgolfière d'or dotée de 6 000 € par le Festival des 3 Continents et la Ville de Nantes.
- La Montgolfière d'argent dotée de 4 000 € par le Festival des 3 Continents et le Conseil départemental de Loire Atlantique.
- Le Prix du Jury Jeune doté de 3 000 € par Le Damier, fondation du groupe Brémond.
- Le Prix du Public doté de 3 000 € par le Magmaa Food Hall Nantes.

Promotion

Lors de la sortie en salles du film, le producteur et le distributeur s'engagent à faire figurer, sur le générique et sur tout le matériel publicitaire et promotionnel, la mention « En Compétition au Festival des 3 Continents – Nantes » et, dans le cas d'un film primé, le libellé complet du Prix obtenu, suivis de l'année de l'édition du Festival dans laquelle le film a été présenté.

Les films participant au Festival n'y représentent que leur réalisateur et/ou leur producteur et/ou leur futur distributeur auxquels sont implicitement destinées les distinctions mentionnées au chapitre "Palmarès". Ces films présentés au public par le festival et sous la responsabilité de l'association organisatrice, ne peuvent en conséquence être considérés comme engageant ou représentant officiellement auprès du festival les gouvernements et les États dont sont ressortissants les réalisateurs ou les producteurs.

L'association LES 3 CONTINENTS, organisatrice du Festival des 3 Continents, a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement. Elle se réserve le droit d'interrompre, de supprimer, de différer la manifestation ou de modifier ce règlement à tout moment, en fonction des exigences de son exploitation. Dans ce cas, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourrait être consenti aux participants. Le présent règlement est rédigé en français et en anglais. En cas de contestation sur l'interprétation du texte, la version française fera foi. La participation au Festival des 3 Continents implique l'acceptation de ce règlement.